

Table de concertation sur la Région des Grands Lacs

L'Entraide missionnaire, 15, de Castelnau ouest, Montréal H2R 2W3 (514) 270-6089 emi@web.ca

Montréal, le 17 mars 2006

Honorable Peter MacKay

Ministre des Affaires étrangères
125, promenade Sussex
Ottawa (Ont)

Monsieur le Ministre,

En juin 2005, votre parti, le Parti Conservateur du Canada (PCC), appuyait les conclusions du quatorzième rapport du *Comité permanent des affaires étrangères et du commerce internationale* (CPAÉCI) qui portait sur l'exploitation minière dans les pays en développement et la responsabilité sociale des entreprises. Les 10 recommandations du rapport portaient toutes sur l'établissement, par le gouvernement du Canada, de mécanismes, de normes et de priorités visant à éviter les «conséquences nuisibles», telles qu'identifiées dans le rapport, des activités minières d'entreprises canadiennes dans certains de ces pays. La sixième recommandation portait sur la nécessité de donner priorité au renforcement des capacités de gouvernance dans le domaine spécifique de la responsabilité sociale des entreprises parmi les actions visant à promouvoir la bonne gouvernance et le développement du secteur privé. Nous appuyons fortement cette recommandation de même que l'insertion de la gouvernance comme la première des 5 priorités du Canada pour atteindre les *Objectifs de développement du millénaire* dans le monde aux côtés de la santé, de l'éducation de base, du développement du secteur privé et de la viabilité de l'environnement.

Monsieur le Ministre, des révélations récentes concernant la signature de certains contrats miniers en République Démocratique du Congo (RDC) devraient retenir votre attention. Une commission parlementaire spéciale formée de représentants de toutes les composantes du gouvernement de transition de la RDC, a déposé son rapport en juin 2005. Cette commission spéciale avait été formée par l'Assemblée nationale en avril 2004 en réponse à une résolution du Dialogue inter-congolais (no CIC/CEF/O1, avril 2002), au cours des négociations qui ont mis fin à la guerre. Après examen des ententes déjà conclues et projets en cours visant la portion la plus importante du patrimoine minier congolais, soit l'entreprise d'État la Gécamines, le rapport recommandait : afin «*d'éviter de dépouiller la Gécamines des équipements et gisements qui constituent l'épine dorsale nécessaire à la relance...d'arrêter toutes négociations en cours dont l'objet est d'affecter aux projets de partenariat les unités de productions et gisements*²» les plus riches situés principalement dans la province du Katanga.

Deux de ces importants projets miniers ont cependant été ratifiés par le Président Kabila le 4 août dernier en dépit des recommandations contraires de la commission, dont le rapport n'a été rendu public qu'en février dernier, mais également d'une étude commandée et financée par la Banque Mondiale en 2003³ qui appelait lui aussi «*à stopper immédiatement les négociations en l'état*».

...2

¹ «Faire du renforcement de la capacité de gouvernance dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises une priorité de son action visant à promouvoir la bonne gouvernance et le développement du secteur privé dans les pays en développement, comme le précise l'Énoncé de politique internationale d'avril 2005;» Chambre des Communes, 38^e législature, 1^{re} Session, Quatorzième rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international, p. 3.

² Assemblée nationale - Commission spéciale chargée de l'examen de la validité des conventions à caractère économique et financier conclues pendant la guerre de 1996-1997 et de 1998, Rapport des travaux, 1^{er} partie, p. 175-176; juin 2005

³ Projet de restructuration de la Gécamines : audit et stratégie de relance; IMC Group Consulting Ltd remis à la BM en novembre 2003

Depuis, le gouvernement de Kinshasa et les pays membres du Comité international d'accompagnement de la transition (CIAT) dont le Canada fait partie, ont été appelés, de différentes sources, à réexaminer les contrats négociés en tenant compte du rapport de la commission parlementaire⁴. Pour leur part, des associations européennes, partenaires de groupes signataires, ont réclamé du président de la Banque mondiale une enquête visant spécifiquement deux contrats de coentreprise impliquant la Gécamines et des entreprises étrangères dont une canadienne, Kinross Gold Corporation⁵.

Monsieur le Ministre, l'importante polémique qui a cours présentement en RDC concerne la gouvernance de son secteur minier et devrait impliquer le gouvernement canadien. En effet, vous n'êtes pas sans connaître les efforts du Canada pour ramener la paix dans le pays et la région, assurer le bon déroulement des prochaines élections et instaurer des pratiques de bonne gouvernance à tous les niveaux comme condition indispensable à la reconstruction du pays. En outre, le Canada comme membre du CIAT, ne cesse d'exhorter le gouvernement de transition à la transparence. Et le soutien à la gouvernance demeure jusqu'à présent l'axe principal de la programmation de la coopération canadienne en RDC. Des projets miniers comme ceux dénoncés par la commission parlementaire spéciale et auxquels semblent participer des intérêts canadiens, risquent à nos yeux d'aller à l'encontre des objectifs poursuivis par le Canada en RDC comme dans les autres pays en développement.

Selon la «Réponse du gouvernement au rapport du CPAÉCI» d'octobre 2005, votre ministère devrait entreprendre bientôt une série de cinq tables rondes dans tout le Canada pour permettre l'examen des questions soulevées par l'exploitation minière dans les pays en développement et la responsabilité sociale des entreprises. Il est impérieux autant pour le gouvernement, les entreprises privées que les pays en développement qui accueillent les investissements privés, que des politiques claires soient édictées afin d'empêcher des pratiques contraires aux objectifs de développement et de bonne gouvernance poursuivis par le Canada. Maintenant que le PCC forme le gouvernement, nous comptons sur votre détermination à faire appliquer les recommandations du rapport du CPAÉCI.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre des Affaires étrangères, l'expression de nos sentiments respectueux.

Denis Tougas

Table de concertation pour la Région des Grands Lacs

Rev Dr Jim Kirwood
Directeur
AfricaFiles
300 rue Bloor O.
Toronto (Ont)
M5S 1W3

Alain Ambeault, CSV
Président
Conférence Religieuse Canadienne (CRC)
100-4135, rue de Rouen
Montréal (Qué)
H1V 1G5

Michael Casey
Directeur exécutif
Développement et Paix
5633, rue Sherbrooke E
Montréal (Qué)
H1N 1A3

Suzanne Loiselle s.a.
Directrice
L'Entraide missionnaire
15, rue de Castelnau O.
Montréal (Qué)
H2R 2W3

Mary Corkery
Directrice générale
KAIROS
129, ave. St Clair O.
Toronto (Ont)
M4V 1N5

Joan Kuyek
Coordonnatrice nationale
MiningWatch Canada
250, ave. City Centre
Ottawa (Ont)
K1R 6K7

⁴ «R.D. Congo : mettre fin à l'exploitation illégale des ressources naturelles. Le gouvernement doit agir sur la base des recommandations de la commission parlementaire : Human Rights Watch, Global Witness, RAID, Londres 21 février 2006. «Pillage des ressources naturelles de la RDC : les contrats miniers signés par le gouvernement actuel doivent être ré-examinés»; Action contre l'impunité pour les droits humains, Lubumbashi, 10 mars 2006.

⁵ «Group Calls on World Bank to Investigate Mining Contracts; Bank's Failed Reform Project in DR Congo» : Rights and Accountability in Development (RAID) U-K, Broederlijk Delen, 11.11.11 (Belgique); 10 March 2006